

## Interpellation urgente : l'augmentation des impôts est-elle la seule piste pour financer des projets de la ville ?

Ce soir, la municipalité propose 3 projets à hauteur de près de 83 millions de francs. Ces préavis étaient planifiés lors de leur étude respective pour un total de 66,7 millions. Le renchérissement des coûts de construction d'environ 10% (cf. indice fédéral) ne justifie pas à eux seuls la différence de 16,2 millions. C'est en réalité une augmentation de presque 25%.

Ces projets ne sont pas encore votés, qu'une conférence de presse est déjà organisée pour annoncer les prochains et le conseil en a déjà voté pour plus de 42 millions.

Si nous venons à voter ces investissements, nous serons dans le top 5 des villes les plus endettées du canton mais LE vrai problème n'est pas là, c'est l'augmentation exponentielle de nos charges.

En effet, les charges annuelles d'entretien de ces 3 projets totalisent 2.1 millions. À cela s'ajoute l'augmentation des charges de personnel pour les 60 postes supplémentaires prévus pendant la législature donc plus de 8 millions, le règlement du personnel pour 2.2 millions. Il faut aussi compter sur l'augmentation des taux d'intérêt inhérents au contexte économique, disons 0,5million, l'augmentation du prix de l'énergie ainsi que la baisse de la marge contributive des SIN.

En réalité, c'est presque l'entièreté de notre marge d'autofinancement. Alors oui, on peut espérer que les impôts cantonaux vont baisser et la péréquation sera en notre faveur, mais en réalité, nous n'avons pas de gage à ce niveau-là.

Est-ce que la hausse des impôts qui sera demandée judicieusement après l'examen des 3 préavis est la seule solution envisageable ? La population avait clairement voté contre la hausse d'impôts en 2019 et cela risque de se répéter à nouveau.

Comment prévoyiez-vous donc de payer les dépenses courantes avec ces coûts additionnels sachant que les comptes 2023 sont déjà déficitaires ?

Nous souhaitons savoir si la municipalité a envisagé des solutions et si elle peut nous expliquer et chiffrer les conséquences financières, sociétales et économiques des propositions listées ci-dessous :

- a. Attendre la baisse des impôts cantonaux pour proposer la hausse de l'impôt communal affecté
- b. Mettre en place un tarif différencié dans l'ensemble des infrastructures de la ville et notamment sportives avec une augmentation du prix des billets assortie de tarifs préférentiels pour les Nyonnaises et des Nyonnais. Nous savons que nos infrastructures sont largement à disposition de « non nyonnais ».
- c. Mettre en place une taxe de solidarité des propositions culturelles. Pour chaque place vendue, la ville prélève x CHF sur prix de la place. Cela promet de faire débat mais c'est effectif pour permettre à ceux qui ne sont pas nyonnais de participer aussi au coût de la vie culturelle qui est disponible à Nyon et pour tous.
- d. Solliciter les sponsors privés notamment pour la halle de Colovray. À Lausanne il y a la Vaudoise Arena. Nous avons aussi des centrales solaires participatives financées par des citoyennes et citoyens. Quels ont été les efforts de la ville sur ce plan-là ?
- e. Procéder à une forte diminution des dépenses avec de gros efforts ligne par ligne de budget comme cela avait été le cas il y a quelques années ?
- f. Couper les dépenses budgétisées d'un pourcentage défini : -5% sur tous les comptes par exemple. Nous avons accordé 2% d'augmentation sur certains comptes dont les coûts ne sont pas fixes en 2023, pourquoi ne pas répliquer à la baisse ?

La municipalité pourrait-elle également fournir un tableau récapitulatif d'analyse financière pour quantifier les projections de charges, de recettes et de l'incidence financière des projets déjà engagés et ceux dans les tiroirs afin d'évaluer nos capacités financières pour les 5 prochaines années ?

Le calendrier est serré et entre l'examen des préavis cités et le vote du budget, l'ensemble du conseil doit prendre des décisions qui doivent être éclairées par d'autres pistes de réflexion. C'est l'objectif de cette interpellation.

Laure Damtsas et Consorts